

**Sujet :** [INTERNET] Avis sur le Projet photovoltaïque de Berrrac

**De :** Depecker <jpdpk@orange.fr>

**Date :** 26/09/2022 16:35

**Pour :** pref-berrac@gers.gouv.fr

**Copie à :** Mairie Berrac <mairie.berrac@orange.fr>

Je suis globalement très favorable au projet.

La France a un besoin urgent de développer la production d'énergie décarbonée : ce projet y contribue.

Son volet agricole de culture de plantes médicinales et aromatiques garantit l'absence d'artificialisation des sols.

Il aurait été intéressant de montrer l'intérêt des futurs clients pour ce projet de production de plantes.

Le commissaire enquêteur m'a indiqué que les services de l'architecte des monuments historiques avaient donné un avis défavorable au projet en raison de sa proximité avec les éléments du village classés mais j'aurai apprécié que soit précisé l'avis des MH sur les arguments du porteur de projet en termes de co-visibilité depuis ledit village.

Je suis défavorable à l'implantation de gabions qui devraient être remplacés par de véritables murets de pierres sèches.

Le choix des œuvres d'art qui seront implantées sur le chemin qui mène au village devra être concerté avec les habitants et/ou les associations. Les exemples mentionnés dans le dossier ne sont en effet pas convaincants.

Je trouve que le rendement fiscal tel qu'il m'a été indiqué lors de la réunion d'information organisée par la mairie est faible pour la commune de Berrrac est trop élevé pour la communauté de communes et le département : une autre répartition plus favorable à Berrrac sans accroissement de la pression fiscale globale serait bienvenue.

Le porteur de projet entend-t-il indemniser les riverains les plus affectés par le projet comme c'est le cas pour d'autres projets énergétiques?

Avec mes remerciement et mes encouragements.

Jean-Paul Depecker

Lieu dit Touga 32480 Berrrac